

Le comparatif statut TNS/salarié

Le comparatif statut TNS / salarié est une fonctionnalité permettant de comparer le statut TNS et celui du salarié, pour mettre en évidence l'impact des cotisations sur le coût pour l'entreprise et le revenu fiscal pour le gérant. Ce comparatif est déterminé à partir d'une rémunération nette identique ou d'une enveloppe charge pour la société.

Le comparatif est utile dans le cas d'une création d'entreprise, afin de savoir quel statut il faudra choisir ou pour montrer que

Cette fonctionnalité est disponible dans le cas d'un dossier pour un gérant IS.

Onklet «Saisie»

Onklet «Résultats»

Paramètres TNS et Salarié

	2019	2020	2021	2022	2023
MODE RETENU					
Salaire net / Rémunération nette	72 658	76 291	80 105	84 111	88 316
DONNÉES COMPLÉMENTAIRES					
Madelin	7 700	8 085	8 489	8 914	9 359
Avantages en nature	0	0	0	0	0
Frais professionnels entreprise	0	0	0	0	0
Dividendes > 10% capital	0	0	0	0	0
PEE,PERCO,Intéressement	0	0	0	0	0

FERMER

1. PARAMÈTRES

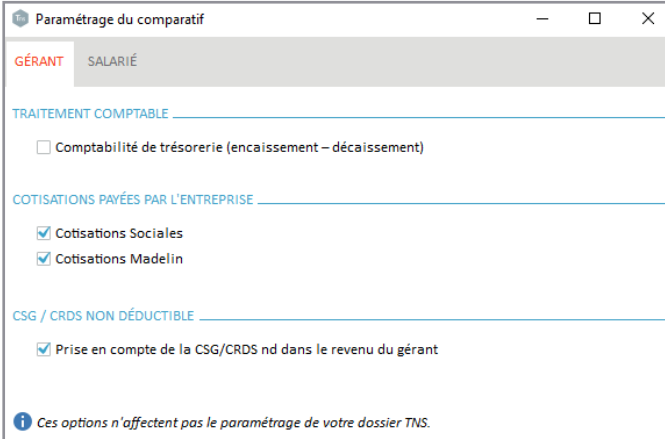
Avant d'effectuer le choix de votre comparatif, vous pouvez contrôler les paramètres liés aux deux statuts.

Les paramètres TNS

Dans cet onglet, retrouvez les paramètres définis pour le dossier en cours. Ils sont repris de l'onglet « **Traitement /Options** ».

Les paramètres pour le statut TNS sont :

- le **traitement comptable** : vous pouvez modifier le traitement comptable du dossier, c'est-à-dire, passer d'une comptabilité d'engagement à une comptabilité de trésorerie.
- les **cotisations payées par l'entreprise** : vous pouvez choisir d'inclure ou non les cotisations sociales et Madelin dans les charges de la société.




À NOTER

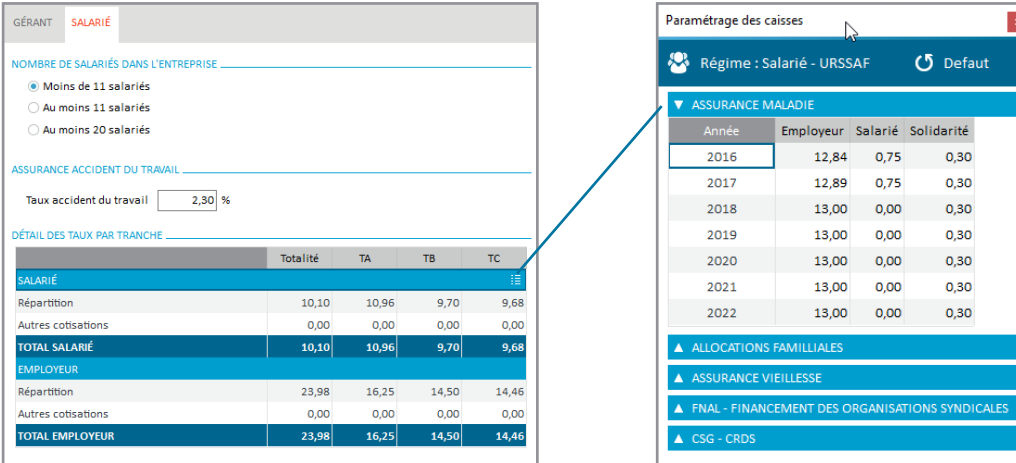
Vous pouvez modifier les paramètres TNS sans que cela impacte les paramétrages du dossier en cours.

Les paramètres du salarié

Les paramètres du salarié sont accessibles seulement dans l'onglet « **Comparatif** ».

Vous saisissez :

- le **nombre de salariés** dans l'entreprise qui aura un impact sur les taux employeurs,
- l'**assurance accident du travail** : précisez le taux d'accident du travail, qui sera différent selon la convention collective dont dépend la société,
- le **détail des taux par tranche** avec le détail de la part du salarié et de l'employeur. Pour accéder à plus de détails sur les cotisations du salarié, cliquez sur  pour afficher la fenêtre de « **Paramétrage des caisses** ».



Année	Employeur	Salarié	Solidarité
2016	12,84	0,75	0,30
2017	12,89	0,75	0,30
2018	13,00	0,00	0,30
2019	13,00	0,00	0,30
2020	13,00	0,00	0,30
2021	13,00	0,00	0,30
2022	13,00	0,00	0,30

2. LA SAISIE

Dans cet onglet, vous choisissez le mode de comparatif désiré :

- le **salaire net / rémunération nette** : ce choix se base sur une rémunération identique. Le logiciel calcule les charges pour la société, pour comparer son impact ainsi que celui du revenu fiscal, sur chacun des statuts.

- l'**enveloppe de la société** : ce choix se base sur un coût global identique (rémunération + cotisations) de la société. Le logiciel déterminera le revenu et calculera le revenu fiscal pour chacun des statuts.

Vous avez la possibilité de modifier les montants dans le tableau de «**Saisie**». (zones blanches)

Mode de comparatif

Remise à zéro du tableau

Déplier ou replier les lignes

Export au format Excel®

Pourcentage d'évolution sur l'ensemble des données saisies

	2019	2020	2021	2022	2023
MODE RETENU					
Salaire net / Rémunération nette	72 658	76 291	80 105	84 111	88 316
DONNÉES COMPLÉMENTAIRES					
Madelin	7 700	8 085	8 489	8 914	9 359
Avantages en nature	0	0	0	0	0
Frais professionnels entreprise	0	0	0	0	0
Dividendes > 10% capital	0	0	0	0	0
PEE,PERCO,Intéressement	0	0	0	0	0

3. LE RÉSULTAT

L'onglet «**Résultat**» vous permet de comparer l'impact pour chaque statut, TNS ou salarié, sur les critères suivants :

- Revenus disponibles
- Coût pour la société
- Décaissements pour la société
- Revenus fiscaux

DÉSIGNATION	2019	2020	2021	2022	2023	TOTAL
Salaire net / Rémunération nette	72 658	76 291	80 105	84 111	88 316	401 481
CHARGES						
Différence avec le statut salarié	+ 26 848	+ 13 177	+ 13 837	+ 14 615	+ 16 961	+ 85 438
DÉCAISSEMENT						
Différence avec le statut salarié	+ 9 657	+ 15 071	+ 14 454	+ 14 605	+ 15 505	+ 69 292
REVENUS FISCAUX						
Différence avec le statut salarié	- 677	- 318	- 336	- 541	- 533	- 2 405